



Le p'tit journal n°35

7 juin 2009 : élections européennes.

Vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale ? Vous êtes domicilié à Vignemont ? Rien de plus simple. Passez avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile, au secrétariat de mairie avant le 31 décembre 12h, vous ferez ainsi entendre votre voix.

Mais l'année 2008 n'est pas finie.

Ce mois de décembre a débuté avec le téléthon organisé par nos pongistes et archers, ainsi que nos dames de cœur et nos aînés. La bonne humeur était comme d'habitude au programme, avec pour cible de faire aussi bien qu'en 2007, solidarité oblige. Objectif tenu : 1090€.

Les membres du CCAS ont distribué quant à eux, avec plaisir, les colis de nos aînés la semaine passée. L'accueil chaleureux qui leur a été réservé les conforte dans leur démarche.

Enfin, cette surprise qui a fait bien des heureux parmi nous : l'illumination, pour les fêtes, de l'église. L'idée a germé chez Patrick Boulard, accompagné de Thierry Poret et du prêt de matériel de la société Inéo. Certains l'avaient rêvé ... ils l'ont fait. Je leur renouvelle, en votre nom, ma gratitude.

J'en termine en vous souhaitant, de la part de vos élus, de bonnes fêtes à tous.

Le maire

Serge Greugny



Compte-rendu du conseil municipal du 11 décembre 2008

Présents : tous les élus, à l'exception de C. Carbonneaux, N. Kulaj (pouvoir P. Boulard) et T. Poret (pouvoir J. Cumin).

Secrétaire de séance : JM. Lebelle.

Demande de subvention pour les rues de l'Église et du Puits Rozier

A la demande du Conseil Général, le Conseil Municipal délibère à l'unanimité pour solliciter leur soutien financier à ce projet.

Gravillonnage

D. Hélin rapporte le bilan du gravillonnage dans notre commune depuis 2007. Pour 2009, il serait proposé la rue de Monchy ainsi qu'une partie de la route de Villers.

Transformateur rue des Vignes

La Sicae raccordera cette partie du réseau avant les fêtes (branchement effectif depuis le 17 décembre).

Règlement barrières de dégel

D. Hélin fait le point de la procédure à suivre pour mettre en place des barrières de dégel. Celle-ci étant trop lourde, le projet est abandonné.

Animation du village (adultes)

La commission animation se réunira le 14 janvier pour préparer une réunion publique sur ce thème.

Permis de construire

Rappel est fait de la délibération du 24 janvier 2008, relative au sursis à statuer sur toute demande de permis de construire concernant une habitation dont le recul par rapport à l'alignement sera plus important que le recul moyen constaté sur des parcelles bâties situées à proximité du terrain.

Maison du Conseil Général à Ressons

J. Cumin restitue une visite à la maison du Conseil Général à Ressons sur Matz. Les différentes aides s'adressent aux communes, aux associations et aux particuliers.

Changement d'une partie des statuts de la Communauté de Communes

Les modifications concernent des compétences nouvelles : l'élaboration des schémas d'aménagement des rivières et la Petite enfance, ainsi que les commissions qui ne sont plus statutaires, mais précisées dans le règlement intérieur.
Approuvé à l'unanimité.

Rapport annuel sur l'eau 2007

JL. Poulain restitue les points essentiels de ce document :

- le taux de pesticide est toujours dans la fourchette haute de la norme,
- le rendement du réseau est stable,
- les consommations sont en baisse (-7%),
- en cas d'arrêt d'alimentation du puits de Margny, nous disposons d'1,5 jour de consommation dans nos réservoirs.

Le rapport 2007 du délégataire est consultable à la mairie.

Approuvé à l'unanimité.

Point sur les finances

J. Cumin fait le point sur le remboursement par anticipation de la ligne de crédit de 60000€ prise pour financer la TVA de la rue du Chemin Vert en 2007.

Malgré nos disponibilités financières, mais n'ayant pas été inscrite en mars au budget, il ne sera pas possible de rembourser avant mars 2009.

Point sur les assurances

Une étude de J. Cumin envisage de changer d'assureur.

Le gain serait de 3000€.

Le nouveau contrat devra intégrer le jeu d'arc.

Retour sur les commissions

• Pays des Sources (PS):

- présentation de nouveaux accords sur l'habitat et l'opération façade,

- éolien : l'ouest et le nord du PS seraient concernés,

- rapport d'activités 2007 (document disponible au secrétariat).

- création d'entreprises : les créateurs potentiels peuvent s'adresser au développeur du PS.

- parc d'activités de Ressons sur Matz : les terrains seront disponibles fin 2009 au prix de 15€ le m².

• Sivom Margny (JL. Poulain) :

- le Conseil Municipal de Ressons sur Matz accepte d'épurer les eaux usées du SIVOM de Margny sur Matz.

• Commission Travaux : les priorités suivantes ont été entérinées :

- mobilier urbain et aménagement de la place: pilote P. Boulard,

- rafraîchissement de la salle des fêtes : pilote P. Boulard,

- sécurité routière : pilote J. Cumin,

- voirie et ses dépendances : pilote D. Hélin,

- église : S. Greugny souhaite solliciter le Conseil Général afin de valoriser les travaux de restauration. Une délibération est votée en ce sens.

- renforcement électrique de la rue de l'Eglise et du Puits Rozier : pilote S. Greugny.

- extension du jeu d'arc : une réflexion est engagée.

L'enquête publique pour la cité Bel air s'achève le 15 décembre.

Un bornage au jeu d'arc a confirmé notre propriété.

• PLU : les zones potentielles de développement ont été arrêtées et une présentation des généralités sur les règlements faite.

• CCAS : un bilan des permanences a été fait.

• Sivom Ressons : la qualité et la disponibilité du réseau électrique sont de bonne qualité. Une nouvelle réglementation nationale sur ses services verra prochainement le jour.

• SIRS : 2 mouvements d'enseignants ont eu lieu à la rentrée scolaire. Le prix des repas à la cantine augmentera de 2,5%.

• Commission jeunes. Une très faible participation ne remet pas en cause les animations faites avec les animateurs du Pays des Sources et des idées propres à la commission.

Vœux de la commune

Ces derniers auront lieu le samedi 17 janvier 2009 à 17h. Vous êtes cordialement invités à venir tirer les rois.

Divers

La population légale de Vignemont sera au 1er janvier 2009 de 399 habitants.



Depuis sa création en juin 2008, les permanences du CCAS se sont succédées au rythme régulier de deux par mois (la dernière remonte au Samedi 20 Décembre). A ce jour, personne n'est venu nous y rencontrer (timidité, pudeur?). Nous comptons donc, lors de la prochaine réunion en Janvier 2009, décider de l'avenir de ces permanences (par exemple comment gérer différemment le CCAS, en espacer les permanences ??). Nous vous tiendrons naturellement au courant des décisions prises.

Cependant, si vous ressentiez un besoin d'aide ou de renseignement, nous restons toujours à votre disposition ; il vous suffit de contacter le secrétariat de mairie qui vous mettra en relation avec un membre du CCAS dans les plus brefs délais.

Le vendredi 19 et le samedi 20, les membres du bureau ont distribué les colis de fin d'année à nos aînés ; ils vous remercient de votre accueil chaleureux.

Cordialement.

Les membres du bureau

Brèves

Etat civil :

✓ Naissance :



Maëlys Pacque-Dessuile
née le 9 décembre 2008

Restitution cérémonie du 11 novembre :

A la mairie, afin de personnaliser l'appel aux morts, il a été retracé quelques points de la vie de Donat Levier.

Il était né le 30 décembre 1897 à Vandélicourt, 2^{ème} classe au 26^{ème} bataillon de chasseurs. Il est mort pour la France à Paris Plage, le 22 septembre 1918, d'une intoxication par les gaz (broncho-pneumonie).

Au cimetière militaire, en plus du discours officiel, lecture a été faite d'un poème d'Arthur Rimbaud.

Le dormeur du val.

C'est un trou de verdure où chante une rivière,
Accrochant follement aux herbes des haillons
D'argent ; où le soleil, de la montagne fière,
Luit : c'est un petit val qui mousse de rayons.

Un soldat jeune, bouche ouverte, tête nue,
Et la nuque baignant dans le frais cresson bleu,
Dort ; il est étendu dans l'herbe, sous la nue,
Pâle dans son lit vert où la lumière pleut.

Les pieds dans les glaïeuls, il dort. Souriant comme
Sourirait un enfant malade, il fait un somme :
Nature, berce-le chaudement : il a froid.

Les parfums ne font pas frissonner sa narine ;
Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine,
Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit.

Vie pratique :

- Horaires du secrétariat de mairie :
ouvert au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h à 12h,
accueil téléphonique les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h à 13h.
Permanence des élus le samedi matin de 11h à 12h.
- Une permanence sera tenue le 31 décembre de 10h à 12h afin de recevoir les dernières demandes d'inscription sur les listes électorales.
- La déchetterie de Ressons sur Matz est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 9h à 12h.
- Les Caisses d'Assurance Maladie de Picardie lancent une campagne de sensibilisation sur l'importance de leur déclarer tout accident dont vous pourriez être victimes.
Signalez aux professionnels de santé que vous consultez qu'il s'agit d'un accident causé par un tiers. Ils cocheront la case relative à cette information sur la feuille de soins.
Si la responsabilité du tiers est établie, l'Assurance Maladie pourra exercer un recours auprès du responsable ou de son assureur. Elle obtiendra ainsi le remboursement des prestations qui vous ont été versées, car c'est à l'assurance du tiers de payer ces frais.
- Les horaires des cars sont disponibles au secrétariat (<http://www.oise-mobilite.fr/>).



Téléthon 2008

◆ Résultats de la 1^{ère} phase de championnats par équipe :

Après avoir passé une demi-saison en D2, et ayant utilisé toutes les stratégies possibles pour se maintenir, l'équipe 1 va se refaire une petite santé en D3 dès janvier.

L'équipe 2, engagée également en D2, termine 5^{ème} de sa poule et se maintient.

Et pour finir, félicitations à la D5 qui termine 1^{ère} de sa poule. (Même si pour cette division, il n'y a pas de montée entre chaque phase mais c'est un bon début et cela va permettre aux joueurs de rencontrer des équipes plus fortes).

◆ Événement:

Le vendredi 31 octobre 2008, un heureux évènement est arrivé dans le club....eh oui, après tant de départs de joueurs pour des raisons professionnelles, nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de la petite Emma ...enfin une nouvelle joueuse !!!



Cette année encore, le Téléthon à Vignemont a bien fonctionné et a permis de faire un don de **1090€**.

Un grand **MERCI** est adressé aux donateurs, aux participants ainsi qu'aux bénévoles.
Et bien sûr, nous vous donnons rendez-vous l'an prochain...

Au nom de tous les membres du club,
Nous vous souhaitons de

Joyeuses Fêtes de fin d'année!!!

